

**Extrait du registre des
délibérations**

**DELIBERATION
N° CM240212-16**

**Séance publique du Conseil Municipal
du Lundi 12 Février 2024**

Date de la convocation : 02/02/2024

Heure de la réunion du Conseil municipal : 19h30

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Etaient présents : MM. Thierry KOVACS, Michèle CEDRIN, Levon SAKOUNTS, Maryline SILVESTRE, Daniel PARAIRE, Annie DUTRON, Patrick CURTAUD, Hilda DERMIDJIAN, Frédéric DUBOUCHET, Sophie PORNET, Jean-Yves CURTAUD, Brigitte PHAM-CUC, Jacques BOYER, Anny GELAS, Jean-Claude LUCIANO, Seyit YILMAZ, Christelle SORET, Gérard ODIN, Gérard LOUCHARD, Pascal CHAUMARTIN, Anna BELLOT, Théo GROLEAS, Erwann BINET, Dominique ROUX, Jean-François MERLE, Agnès REBOUX, Florence DAVID, Damien PROST-ROMAND, Adrien RUBAGOTTI.

Absents Excusés : Mme Alexandra DERUAZ a donné pouvoir à Mme Anna BELLOT, M. Manuel BELMONTE a donné pouvoir à M. Levon SAKOUNTS, Mme Valérie BONZI a donné pouvoir à M. Daniel PARAIRE, Mme Malika LAROUÏ a donné pouvoir à Mme Christelle SORET, Mme Tiphaine VONSENSEY a donné pouvoir à Mme Annie DUTRON, Mme Catherine PAYRASTRE a donné pouvoir à M. Erwann BINET.

Président de séance : M. Thierry KOVACS

Secrétaire de séance : M. Théo GROLEAS

RAPPORTEUR : Pascal CHAUMARTIN, Conseiller municipal délégué au Stationnement

16 - OBJET : Mise à jour de la tarification du stationnement dans les parkings en ouvrage

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, articles L.2125-1 et suivants,

Vu la délibération du 16 juillet 2007 sur la mise en place d'un Plan Général du Stationnement,

Vu la délibération n°11 du Conseil Municipal du 11 octobre 2021 portant sur la mise à jour des grilles tarifaires du stationnement,

Vu la délibération n°39 du Conseil Municipal du 11 octobre 2021 portant la création d'un Comité Consultatif relatif au Stationnement en centre-ville pour la durée de la consultation,

Vu la délibération n°1 du Conseil Municipal du 17 octobre 2022 portant approbation du plan général de stationnement de la Ville 2022-2037,

Considérant la nécessité d'harmoniser la tarification du stationnement des parkings en ouvrage et d'inciter,

Considérant la demande des commerçants de la place Camille Jouffray, de favoriser la rotation du stationnement,

Considérant que le stationnement payant répondrait à cette demande et faciliterait l'accès aux usagers à ces commerces,

Considérant que les monnayeurs des caisses automatiques ne prennent pas les pièces de 5 centimes,

Extrait du registre des
délibérations

DELIBERATION

N° CM240212-16

**Séance publique du Conseil Municipal
du Lundi 12 Février 2024**

Considérant l'intérêt de créer de nouveaux abonnements de 3 à 4 jours par semaine dans les parkings en ouvrage pour répondre aux nouveaux usages de stationnement ponctués notamment par le télétravail,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal approuve la mise à jour des tarifs des parkings en ouvrages à compter du 4 Mars 2024, tels qu'annexés à la présente.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération (35 Pour)

Pour extrait certifié conforme,

Pour le Maire, par délégation
Mme Michèle CEDRIN



1^{re} Adjointe au Maire

STATIONNEMENT - N° d'acte : CM240212-16

Acte exécutoire après télétransmission en Préfecture le 15 FEV. 2024
Et publication en ligne le 15 FEV. 2024

ANNEXE

TARIFICATION DU STATIONNEMENT EN OUVRAGE PARKINGS SAINT MARCEL – CENTRE ANCIEN – PETITE VITESSE Payant tous les jours du lundi au dimanche, 7j/7 24h/24 tarification au ¼ d'heure	
Tarif à partir du 04/03/2024	
Tranches horaires	Tarifs des tranches horaires
30 premières minutes	Gratuit
Entre 30 et 45 min	0,70 €
Entre 45 min et 1h00	0,80 €
Entre 1h00 et 2h00	0,30 € par 1/4h
Entre 2h00 et 24h00	0,20 € par 1/4h
Au-delà de 24h00	20 € par jour indivisible
Ticket perdu	25 €

Payant suivant l'abonnement choisi Tarifs horaires applicables en dehors des périodes de l'abonnement souscrit	
Tarif à partir du 04/03/2024	
Abonnements	Tarif mensuel
Tous les jours de 0h00 à 24h00	82 €
RÉSIDENT Tous les jours de 0h00 à 24h00	70 €
5 jours lundi au vendredi 7h00 à 19h30	55 €
5 jours mardi au samedi 7h00 à 19h30	55 €
4 jours définis du lundi au vendredi 7h00 à 19h30	44 €
4 jours définis du mardi au samedi 7h00 à 19h30	44 €
3 jours définis du lundi au vendredi 7h00 à 19h30	33 €
3 jours définis du mardi au samedi 7h00 à 19h30	33 €
lundi au jeudi 18h00 à 8h00 et vendredi 18h00 au lundi 08h00	25 €
Badge perdu	12 €

Parking CAMILLE JOUFFRAY Tarifs horaires	
Payant du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 Tarification au 1/4 d'heure	
Tarif à partir du 04/03/2024	
Tranches horaires	Tarifs horaires
30 premières minutes et dimanche	Gratuit
Entre 30 et 45 min	0,70 €
Entre 45 min et 1h00	0,80 €
Entre 1h00 et 2h00	0,50 € par 1/4h
Entre 2h00 et 24h00	0,60 € par 1/4h
Au-delà de 24h00	20 € par jour indivisible
Ticket perdu	forfait 25 €

Abonnement Parking CAPUCINS	
Payant tous les jours du lundi au dimanche 7j/7 24h/24	
Tarif à partir du 04/03/2024	
Tous les jours de 0h00 à 24h00	63 € / mois payables en 1 seule fois jusqu'au 31/12 au prorata (tout mois entamé est dû)
Télécommande d'accès perdue ou non rendue	70 €

ABONNEMENTS PARKING EN OUVRAGE* + RÉSIDENTS ZONE VERTE SAINT MARCEL, CENTRE ANCIEN ou PETITE VITESSE Du lundi au jeudi 18h-8h00 et du vendredi 18h00 au lundi 8h00 avec abonnement Résidents Zone verte	
Tarif à partir du 04/03/2024	
Tarif Mensuel	Tarif Annuel
30 €	348 €

*Parc de stationnement à choisir lors de la demande d'abonnement

Parking SAINT MARCEL Tarif Soirées THEATRE ANTIQUE de 16h00 à 02h00
Tarif à partir du 04/03/2024
5 €

ABONNEMENTS COVOITURAGE PARKINGS EN OUVRAGE*/PARCS RELAIS (sur emplacements réservés dans les parkings en ouvrage* SAINT-MARCEL, CENTRE ANCIEN et PETITE VITESSE avec accès aux parcs relais pour les autres véhicules)		
Tarif à partir du 04/03/2024		
Abonnements	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
Covoiturage 2 personnes	32 €	352 €
Covoiturage 3 personnes	30 €	330 €
Covoiturage 4 personnes	28 €	308 €
	Tarif à l'unité	
Badge perdu ou non rendu	12 €	